

Réf: Dossier 430333

Avis de constitution

SOCIETE « CLAIR MARKET »

Siège Abidjan Yopougon Ananeraie au Carrefour
Antenne, Lot : 201, Ilot : 4, Lot 201, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025, et enregistrés le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLAIR MARKET »

Objet : Superette, Service de Restauration, Cave et Buvette

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toutes Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Ananeraie au Carrefour
Antenne, Lot : 201, Ilot : 4, Lot 201, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme DEGO ZRANNEU CLAIR-EDITH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03775 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48616/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

